

Dossier de présentation

March
5-11

ALPES
IS HERE

Lans-en-Vercors
Autrans-Méaudre

2019 INAS
World Skiing
Championships
France

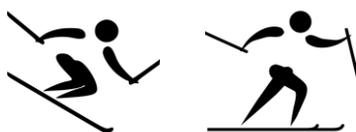


Alpine & Nordic

Info : inasski2019@ffsa.asso.fr

SOMMAIRE

I.	PRÉSENTATION DE L'INAS	3
II.	PRÉSENTATION DE LA FFSA.....	4
III.	ÉDITORIAL	5
IV.	LES MARRAINES DE LA COMPETITION	6
V.	VILLES D'ACCUEIL.....	7
VI.	ACCÈS	8
VII.	TRANSFERTS LOCAUX	9
VIII.	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	9
IX.	PROGRAMME PRÉVISIONNEL	10
X.	PAYS PARTICIPANTS	11
XI.	LA SÉLECTION FRANÇAISE	12
XII.	PARTENARIAT	14
XIII.	MÉDIAS	14
XIV.	CONTACTS DU COMITÉ D'ORGANISATION	15
XV.	PARTENAIRES	16



I. PRÉSENTATION DE L'INAS

Comme pour toute fédération sportive, la fédération française du Sport Adapté est membre d'une fédération internationale appelée INAS.

L'INAS (initialement appelée INAS-FMH) a été créée en 1986 par des professionnels aux Pays-Bas qui souhaitent promouvoir la participation des athlètes avec un handicap mental. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 15 événements internationaux qui se déroulent chaque année, rassemblant plus de 3 500 athlètes.

Après une période d'absence de 12 ans du programme paralympique, le retour des sports déficients intellectuels a été ratifié par l'Assemblée Générale de l'IPC (International Paralympic Committee) en novembre 2009. Cette décision a permis la participation de quelques 120 sportifs déficients intellectuels aux Jeux Paralympiques de Londres en athlétisme (3 épreuves), natation (3 épreuves) et tennis de table (en simple).

À sa création, l'INAS était constituée de seulement 14 nations membres. Ce chiffre n'a cessé de croître et l'INAS compte aujourd'hui plus de 70 pays.

La principale mission de l'INAS

Cette fédération gère les compétitions internationales des personnes en situation de handicap mental et plus particulièrement atteintes d'une déficience intellectuelle.

Organisations sportives comme l'éligibilité

Pour pouvoir concourir dans les compétitions internationales INAS, chaque sportif doit être « éligible ». Ce système mis en place a pour but de garantir une concurrence équitable et équilibrée. Il se base sur la production de tests cliniques attestant d'un quotient intellectuel inférieur à 75 détecté avant l'âge de 18 ans, et d'une mise en évidence des besoins d'adaptation de la personne dans sa pratique sportive, mais également dans sa vie quotidienne.

Organisation sportive

L'INAS est responsable de la mise en place des différentes disciplines au niveau international. Pour cela chaque sport est géré par une commission sportive sous la responsabilité d'un directeur sportif. L'objectif de chaque commission sportive est de mettre en place un calendrier sportif cohérent et régulier, alternant des championnats du monde et des championnats régionaux.

Les commissions sportives sont également en charge de la mise en place du cahier des charges des manifestations et de la rédaction des règlements sportifs de l'INAS, en se rapprochant de ceux de l'IPC et des fédérations « ordinaires ». Cependant, certaines adaptations sont nécessaires pour les sportifs de l'INAS afin de leur permettre de réaliser des performances de haut-niveau dans le respect de leur intégrité physique et morale. Les commissions sportives tiennent également à jour les rankings de chaque discipline, ainsi que les différents records mondiaux.



II. PRÉSENTATION DE LA FFSA

Ses missions

Offrir à toute personne en situation de handicap mental et/ou psychique, et quelles que soient ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport de son choix. Changer et valoriser l'image du handicap en mettant l'accent sur leurs capacités et non leurs difficultés. Favoriser l'intégration sociale de la population en situation de handicap en milieu ordinaire à travers le sport.

La reconnaissance sociale

La participation à des rencontres de loisirs sportifs ou à des championnats locaux, nationaux et internationaux est un support majeur pour favoriser la reconnaissance sociale de ces sportifs singuliers. Cela permet de trouver les outils indispensables pour façonner une estime de soi positive et valorisante. La FFSA se présente comme un lieu d'expériences multiples favorisant la connaissance et la reconnaissance de tous ses pratiquants dans la société.

Comme tous les sportifs, les licenciés de la FFSA vivent le sport comme une pratique stimulante, ludique et riche de possibilités. Que ce soit dans une orientation compétitive ou de loisir, les valeurs de partage mais aussi de valorisation personnelle sont au cœur de leur engagement sportif. Pour les pratiquants du Sport Adapté, la performance résulte de l'optimisation des ressources physiques et psychiques due à l'apprentissage d'un savoir-faire minutieux et patiemment mis en œuvre.

Un service délégué du Ministère des Sports

Depuis plus de 40 ans, la fédération française du Sport Adapté, dans le cadre de ses missions, permet à ses licenciés et à toute personne en situation de handicap mental et/ou psychique (quel que soit le degré de leurs déficiences), de s'intégrer et de s'épanouir dans notre société par le biais de la pratique sportive en compétition ou en loisir. Présente au sein de toutes les grandes régions françaises, la FFSA compte plus de 60 000 licenciés et offre la possibilité de pratiquer plus de 60 disciplines sportives.

La FFSA en quelques chiffres

- Plus de 64 000 licenciés
- 1 300 clubs
- 114 ligues et comités départementaux
- Plus de 60 disciplines
- 6 500 participants aux 27 championnats de France organisés sur le territoire
- 2 800 rencontres organisées par an
- 120 stages de formation
- 16 800 participants aux journées Activités Motrices
- 95 sportifs de haut niveau reconnus par le ministère chargé des sports
- 43 sportifs en liste espoir et partenaires d'entraînement
- 8 pôles France (Athlétisme, Basket-ball, Cyclisme, Football, Natation, Ski alpin, Ski nordique et Tennis de table)
- 1 pôle d'Excellence et d'Expertise T21
- 124 stages haut niveau et 24 compétitions internationales en 2018
- 1 CNASEP (Centre National d'Accompagnement Éducatif Social et Professionnel des sportifs de haut niveau) à Bobigny (93)



III. ÉDITORIAL

Chers membres INAS et INAS Europe, chers amis sportifs,

Le Comité d'Organisation porté par la FFSA, la Fédération Française du Sport Adapté, et l'INAS, la Fédération Sportive Internationale pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, est vraiment ravie de vous inviter aux Championnats du monde de ski INAS 2019. Ils prendront place dans les Alpes françaises, à Lans-en-Vercors et Autrans-Méaudre en Vercors, du mardi 5 au lundi 11 mars 2019.

Comme certains le savent, d'anciennes éditions des Championnats du monde de ski INAS ont été organisées en France : déjà à Lans-en-Vercors en 2011 et dans la ville pyrénéenne de Gourette en 2017. Nous avons maintenant hâte de vous accueillir une nouvelle fois dans les montagnes du Vercors en mars prochain !

Nous espérons que vous serez nombreux à pouvoir participer à ces championnats du monde en France afin d'offrir des épreuves compétitives et de haut niveau, avec les meilleurs athlètes mondiaux. L'INAS et la World Para Nordic Skiing travaillent actuellement ensemble dans le but d'intégrer un programme de compétitions régulières pour les sportifs porteurs d'une déficience intellectuelle dans leur calendrier sportif, et nous sommes persuadés que ces championnats seront l'opportunité de montrer le niveau de performance de nos athlètes.

Nous allons organiser une excellente compétition sportive, qui sera également l'occasion d'une belle rencontre humaine entre les sportifs, dans le respect des règles et du fair-play. Nous espérons que vous apprécierez l'hospitalité de notre pays, et vous attendons en France début mars !

Sincèrement vôtre,



Marc TRUFFAUT
Président FFSA & INAS



Ces Championnats du monde de ski INAS 2019 sont organisés conjointement par le siège fédéral et le Comité Départemental Sport Adapté de l'Isère (CDSA 38).

L'attribution de l'organisation de la compétition a eu lieu en décembre dernier, suite au désistement de l'organisateur initialement retenu.

IV. LES MARRAINES DE LA COMPETITION

Nous avons le plaisir d'annoncer que CAROLE MONTILLET et MELANIE DE BONA seront les marraines de ces Championnats du monde de ski INAS 2019 en France !

Carole Montillet-Carles, née le 7 avril 1973 à Grenoble, est une skieuse alpine française, **championne olympique** de descente en 2002 au Jeux d'hiver de Salt Lake City. Elle est la première skieuse française championne olympique depuis Marielle Goitschel en 1968. Médaillée de bronze lors de la compétition par équipes des mondiaux 2005 de Bormio, elle remporte la **Coupe du monde de super G** en 2003, puis termine deuxième en 2004, saison où elle est aussi troisième du classement de la descente. Elle a également obtenu la troisième place de la coupe du monde de Super G en 2001. C'est lors de cette saison qu'elle remporte la première de ses **huit victoires en coupe du monde**, quatre en descente et quatre en Super G.

Elle est également pilote de rallye-raid depuis son retrait des pistes, remportant à plusieurs reprises le Rallye Aïcha des Gazelles et participant à plusieurs éditions du Rallye Dakar. Elle occupe également un rôle de consultante au sein des équipes de France Télévision, commentant les épreuves des Jeux Olympiques et des Championnats du monde.



Mélanie De Bona, née en 1996 au Gabon et arrivée en France en 2014, est une skieuse alpine FFSA depuis 2016. Licenciée du ski club de Lans-en-Vercors, elle a gagné toutes les épreuves de ski alpin lors des deux dernières éditions des Championnats du monde INAS 2017 à Gourette (France) et 2018 à Zakopane (Pologne), soit **7 titres mondiaux : 2 en Super G, 2 en Géant, 2 en Slalom et 1 en Combiné**. Actuellement en rééducation suite à une grave blessure contractée à l'entraînement en 2018, elle ne sera malheureusement pas au départ de ces Championnats du monde de ski INAS 2019 « à domicile ». Par ailleurs, Mélanie est titulaire d'un CAP métiers du pressing et d'un CAP « Agent Polyvalent de la restauration », et est en ce moment en formation d'aide à la personne handicapée.



V. VILLES D'ACCUEIL

A. SKI NORDIQUE : AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS

Autrans et Méaudre sont deux villages voisins formant une commune nouvelle Autrans-Méaudre en Vercors, située au cœur du Parc naturel régional du Vercors. Ces villages se distinguent des grandes stations par leur convivialité et une authentique vie de village.

Site labellisé Nordic France, réputé pour la qualité de ses installations et de ses pistes, c'est le plus beau domaine de ski de fond d'Europe qui vous est proposé avec pas moins de 180 km de pistes tracées dans les deux techniques (skating et classique).

Autrans a également de tous temps, et dès le début du siècle, eu une vocation à organiser des compétitions internationales. Lors des jeux olympiques de 1968, c'est à Autrans que se sont déroulées toutes les compétitions de ski nordique. Grâce à sa célèbre Foulée Blanche, la station perpétue sa tradition et démontre qu'elle reste une des « Stations-pilote » pour le ski de fond en France.



B. SKI ALPIN : LANS-EN-VERCORS

Lans en Vercors est l'une des principales portes d'entrée du Parc Naturel Régional du Vercors, ce qui fait de ce village traditionnel une destination familiale nichée dans une montagne accessible. Entre montagnes, plateaux, falaises et forêts, le village constitue un cadre naturel d'une grande qualité.

Les domaines de ski alpin et nordique sont très accessibles (1400 - 1830 m). Un moment de ski au cœur de la nature avec un panorama à couper le souffle.

Ne manquez pas le Vertige des Cimes, une passerelle au-dessus de 300 m de vide. Une attraction insolite et unique en Isère ! Accrochée à la falaise, une avancée dans le vide offre à tous les skieurs un point de vue à 360° sur l'agglomération grenobloise, ses massifs et ses vallées.



VI. ACCÈS

Les villes de Lans-en-Vercors et Autrans-Méaudre en Vercors, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, sont à environ 105 et 120 km de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry, et environ 60 et 70 km de l'aéroport Grenoble-Alpes-Isère. Les organisateurs assurent le transport des délégations participantes depuis leur lieu d'arrivée vers le lieu d'hébergement et vice versa le jour des départs.

A. En avion



Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry (LYS) :

➔ Environ 118 km, soit 1h30 de trajet en voiture jusqu'à Autrans-Méaudre en Vercors



Aéroport de Grenoble-Alpes-Isère (GNB) :

➔ Environ 70 km, soit 1h05 de trajet en voiture jusqu'à Autrans-Méaudre en Vercors

B. En train



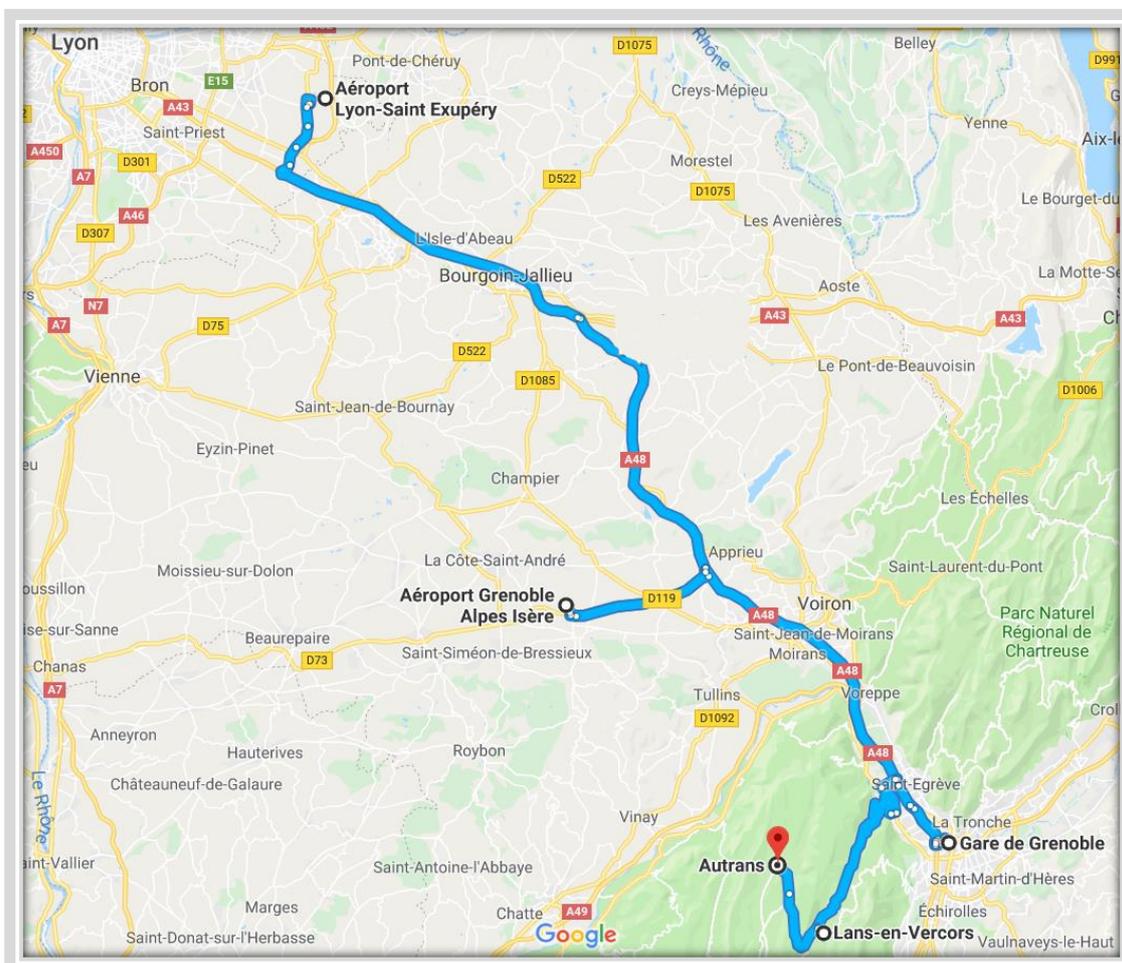
Gare de Lyon-Saint-Exupéry :

➔ Environ 118 km, soit 1h30 de trajet en voiture jusqu'à Autrans-Méaudre en Vercors



Gare de Grenoble :

➔ Environ 41 km, soit 48 min de trajet en voiture jusqu'à Autrans-Méaudre en Vercors



VII. TRANSFERTS LOCAUX

Les organisateurs vont assurer tous les transferts vers et depuis les sites de compétitions pour les entraînements officiels et les épreuves.

Le site des épreuves de ski nordique (le domaine nordique de Gève à Autrans) est à environ 5 km du site d'hébergement (10 min de trajet) et le site de ski alpin (le domaine des Montagnes de Lans à Lans-en-Vercors) se trouve à environ 20 km du site d'hébergement (30 min de trajet).

VIII. HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Tous les participants aux championnats seront logés au village vacances l'Escandille à Autrans-Méaudre en Vercors. Ce lieu est situé dans un environnement idéal où s'installer, avec sa piscine couverte, son jacuzzi, son sauna et sa salle de sport. Vous aurez également accès au Wi-Fi gratuit, au terrain de squash, au billard, à des jeux de société en bois, au babyfoot ainsi qu'au photomaton. Les linges de lit et de bain sont fournis.

Vous trouverez plus de photos et informations sur leur site internet : <https://escandille.com/>

Que ce soit lors des jours avec ou sans épreuves, tous les repas (petits-déjeuners, déjeuners et dîners) seront servis sur le lieu d'hébergement.



IX. PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Dates	Quand	Quoi
Mardi 5 mars	Toute la journée	Arrivées des délégations
	Soir	Accréditation sur le site d'hébergement
Mercredi 6 mars	Matin	Entraînement officiels sur les sites de compétition
	Fin d'après-midi	Cérémonie d'ouverture à Lans-en-Vercors
	Soir	Réunion technique sur le site d'hébergement
Jeudi 7 mars	Matin	Alpin : Super G (II1 et II2)
		Nordique : Moyenne distance 10km H et 5km F (II1)
Vendredi 8 mars	Matin	Alpin : Slalom Géant (II1 et II2)
		Nordique : Sprint 1200m (+/- 400m) (II1 et II2)
Samedi 9 mars	Matin	Nordique : Relais 3 x 2.5km (classique, skating, skating) H et F (II1) et Mixte (2 H II1 + 1 F II1)
	Après-midi	Alpin : Slalom parallèle par équipe mixte
Dimanche 10 mars	Matin	Alpin : Slalom Spécial H et F (II1 et II2)
		Nordique : Longue distance 15km H (II1) et 10km F (II1) et 5km H (II2) et 2.5km F (II2)
	Fin d'après-midi	Cérémonie de clôture à Lans-en-Vercors
	Soir	Soirée de gala sur le site d'hébergement
Lundi 11 mars	Toute la journée	Départs des délégations

Pour les épreuves du samedi 9 mars, nous avons programmé les relais de ski nordique le matin et le slalom parallèle par équipe mixte l'après-midi afin que les skieurs alpins puissent aller voir les relais de ski nordique, et que les skieurs nordiques puissent voir le slalom parallèle par équipe mixte.

NB :

- **II1 : sportifs ayant une déficience intellectuelle**
- **II2 : groupe test pour les sportifs ayant une déficience intellectuelle plus significative (ex : sportifs porteurs de trisomie 21)**



X. PAYS PARTICIPANTS (Provisoire)



Autriche



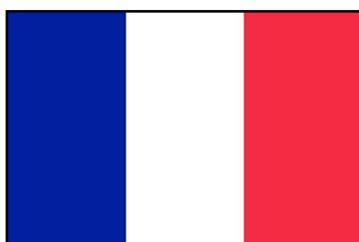
Espagne



Estonie



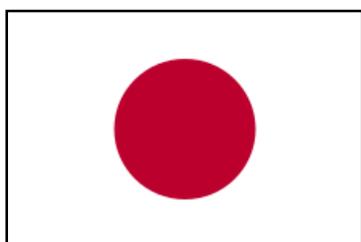
Finlande



France



Italie



Japon



Pologne



République Tchèque



Russie



Suède



Turquie

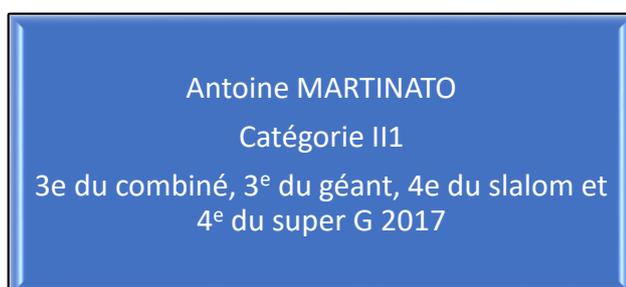


XI. LA SÉLECTION FRANÇAISE

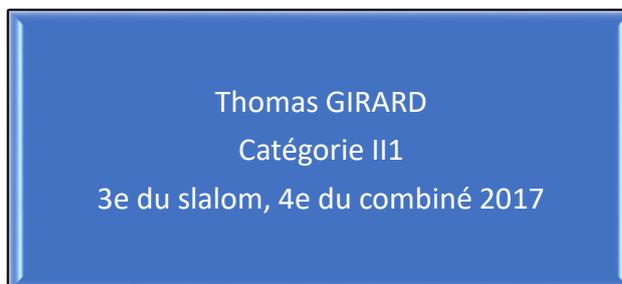
A. Ski alpin



Antoine MAURE
Catégorie II1
3^e du slalom, 5^e du géant et 4^e du super G
2018



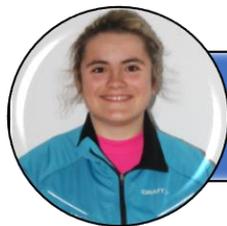
Thomas GIRARD
Catégorie II1
3^e du slalom, 4^e du combiné 2017



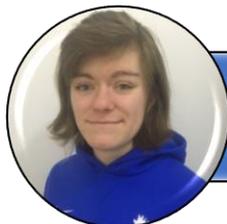
WILD CARD
Benoit FRECON - Catégorie II1
8^e du slalom, 11^e du géant et 11^e du super G
2018



B. Ski nordique



Léa THIROUX
Catégorie II1
3^e du 10 km libre et 2^e du relais mixte 2018



Manon PETITNICOLAS
Catégorie II1
1^{ère} sélection en Équipe de France



Gaël SALOMON
Catégorie II1
2^e du relais mixte et 3^e du relais hommes 2018



Yann GUEBEY
Catégorie II1
2^e du relais mixte et 3^e du relais hommes 2018



Aaron PORTNER
Catégorie II1
1^{ère} sélection en Équipe de France



Clément COLOMBY
Catégorie II2
Champion du monde du sprint et du 5 km libre 2018



WILD CARD
Didier SEVESTRE - Catégorie II1
1^{ère} sélection en Équipe de France



XII. PARTENARIAT

En s'associant aux Championnats du monde de ski alpin et nordique INAS 2019, vous allez pouvoir aider à promouvoir les bénéfices d'une pratique sportive inclusive, et :

- Favoriser l'acceptation et la diversité ;
- Soutenir le développement de programmes et de pratiques de sports populaires à travers différents sports ;
- Construire des héritages durables pour la pratique sportive inclusive et la réussite des personnes porteuses d'un handicap mental et/ou psychique.

Vous pouvez soutenir l'équipe de France de ski alpin et nordique, et l'organisation de ces Championnats du monde INAS en France, en mettant à disposition :

- Des financements ;
- Des produits, services, expertise, etc. ;
- Choisir une approche mixte de partenariat/mécénat en combinant contributions financières et non financières.

Nos skieurs FFSA ont besoin de vous pour réaliser leur rêve !

XIII. MÉDIAS

Nous proposons aux médias nationaux et locaux (TV, presse écrite, radio) de suivre et accompagner nos sportifs, par la réalisation de portraits, et ainsi permettre par leur diffusion de faire parler du Sport Adapté et de ses incroyables sportifs de haut niveau !

Nous avons besoin de vous pour faire connaître au plus grand nombre nos talentueux skieurs !



XIV. CONTACTS DU COMITÉ D'ORGANISATION

A. Au niveau Fédéral

Organisation logistique, communication et presse

Pascale TILAGONE

+33 1 42 73 90 11

+33 6 07 28 41 19

inasski2019@ffsa.asso.fr

Organisation sportive et technique

Jeremy RABU

+33 1 42 73 90 16

+33 7 82 74 47 56

inasski2019@ffsa.asso.fr

B. Au niveau Local

Vice-président du Comité d'Organisation

Yves FRECON

+ 33 7 83 34 69 78

yves.cdsa38@gmail.com

Organisation sportive et technique

Maud BOUGON

+ 33 6 01 21 04 72

maud.cdsa38@gmail.com



XV. PARTENAIRES (Provisoire)

